DOIS-JE BOYCOTTER CEUX QUI DÉNIGRENT LES GOUVERNEURS ?

Publié par Cheikh Salih Al-Fawzan. Publié dans Al-khawarij

Dois-je boycotter ceux qui dénigrent les gouverneurs ?
Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan

Unable to embed Rapid1Pixelout audio player. Please double check that: 1)You have the latest version of Adobe Flash Player. 2)This web page does not have any fatal Javascript errors. 3)The audio-player.js file of Rapid1Pixelout has been included.

Télécharger | 01min 29

Question :
Qu'Allah soit bienfaisant envers vous. Ce questionneur dit : j'ai conseillé un homme au sujet de la critique des gouverneurs, il m'a alors boycotté à cause de cela. Puis lorsque je l'ai rencontré dans un endroit, je lui ai adressé le salam, mais il n'a pas répondu au salam. Je l'ai ensuite boycotté. Suis-je dans le péché pour cela ?

Réponse :

Celui-ci fait partie des khawarij. Celui qui provoque les gens contre les gouverneurs fait partie des khawarij, et le refuge est auprès d'Allah. Il ne lui est pas permis de faire cette chose.

Les gouverneurs ont un droit. Pouvez-vous vivre sans gouverneurs ? SobhanAllah ! Est-il possible qu'il dorme dans sa maison et circule dans les marchés en l'absence des gouverneurs ? Il a nécessairement besoin de gouverneurs. Personne ne peut se passer d'eux.

Il faut donc invoquer en leur faveur, les aider, leur obéir dans ce qui n'est pas une désobéissance à Allah. Et il ne faut pas les rabaisser par la parole, ni les mépriser devant les gens. Ceci est l'œuvre des khawarij, ceux que les compagnons ont combattus. Ils les ont combattus car ils sèment le désordre sur la terre.

Tu as donc raison de l'avoir conseillé et tu as raison de le boycotter s'il n'accepte pas le conseil. Et cela ne suffit pas, tu dois aussi mettre en garde contre lui et exposer sa situation ainsi que celle de ses suiveurs afin qu'on les empêche de faire cela.

[Fin de la réponse de Cheikh Salih Ibn Fawzan Al-Fawzan, qu'Allah le préserve]

Traduit et publié par an-nassiha.com